



Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> lundi du mois de parution.

<b>Heures d'ouverture</b> du bureau de la Mairie :	Lundi et mercredi de 8 h à 12 h, vendredi de 13 h à 16 h Tél : 03 88 08 94 06 – Télécopie : 03 88 08 57 59 Courriel : <a href="mailto:mairie@stotzheim.fr">mairie@stotzheim.fr</a> Site internet : <a href="http://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim">www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim</a> Sur rendez-vous en appelant le secrétariat de la mairie
<b>Permanence</b> du Maire :	Tous les 1ers lundis du mois
Réunion du <b>Conseil Municipal</b> :	Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
Heures d'ouverture de la <b>bibliothèque</b> :	du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h
Heures d'ouverture de la <b>déchèterie</b> de Barr : (Tél : 03 88 08 24 64)	du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars : mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
<b>TAXI CO</b> :	Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13
Urgences <b>Eau et Assainissement</b> :	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
Ramassage des <b>poubelles jaunes</b> :	Semaines impaires : <b>prochaines collectes jeudis 02/01, 16/01 et 30/01</b>
<b>Société Protectrice des Animaux d'Alsace Centrale</b> :	03 88 57 64 68
<b>Conciliateur de justice</b> :	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois à la mairie de Barr de 10 h 00 à 12 h 00 sans RDV.
<b>Centre médico-social</b> :	13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 2 décembre 2019

*Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.*

#### Étaient présents :

*L'Adjoint : Norbert RIESTER*

*Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH, Joseph EHRHART, Carine GOERINGER, Valérie HIRTZ, Didier METZ et Benoît SPITZ.*

*Absents excusés : Dominique LEHMANN, Philippe SCHMITT*

*Procurations : Dominique LEHMANN à Joanne ALBRECHT  
Philippe SCHMITT à Didier METZ*

N° 1

#### ACCEPTATION DE REMBOURSEMENTS DE SINISTRES

- Vu la déclaration de sinistre du 21 juin 2019 pour le photocopieur de l'école endommagé suite à une surtension,
- Vu l'achat d'un nouveau photocopieur d'un montant de de 1 560,00 € TTC auprès de la société Dycal Bureautique, réglé par la Commune,
- Vu la proposition de dédommagement d'un montant de 1 560,00 € TTC par Groupama,
- Considérant que ni les dépenses ni les recettes induites par cet accident n'ont été prévues au budget primitif 2019,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **ACCEPTE** pour solde de tout compte la somme de 1 560,00 € TTC versée par Groupama pour le remplacement du photocopieur endommagé et la somme de 1 200,00 € TTC pour les frais d'avocat suite à la saisine de la protection juridique dans le litige avec la Société Konix.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## **MODIFICATION BUDGÉTAIRE**

- Vu le Budget Primitif 2019,
- Considérant que les travaux en cours en 2019 seront achevés au 1<sup>er</sup> trimestre 2020,
- Vu le renouvellement des conseillers municipaux en mars 2020,
- Considérant que le Budget Primitif 2020 ne sera pas voté avant les élections municipales,
- Considérant qu'il est nécessaire de prévoir les crédits correspondants aux travaux en cours,
- Vu la situation financière des travaux du hangar communal et des travaux de l'Impasse des Jardins,
- Vu le compte rendu de l'école maternelle, présenté aux membres lors de la séance du 18 novembre dernier,
- Vu les devis reçus pour l'achat de vélos pour l'école maternelle : 4 draisienne et 4 vélos, pour un montant HT de 916,60 €,
- Entendu M. le Maire qui informe les membres que les vélos seront également utilisés par la cantine/garderie et qu'il va prendre contact avec la Communauté des Communes du Pays de Barr,
- Considérant l'état des restes à transmettre pour 2020 à la trésorerie de Barr,

### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de modifier comme suit le Budget Primitif 2019 :

#### Dépenses d'Investissement :

· Article 2151 – opération 2116 (Travaux de l'Impasse des Jardins) :	+ 90 000 €
· Article 21318 – opération 1117 (Travaux hangar communal) :	+ 45 000 €
· Article 2188 (achats écoles) :	+ 1 000 €
· Article 2128 – 124 (Aire de jeux) :	- 115 000 €
· Article 020 (dépenses imprévues) :	- 20 000 €
· Article 2183 – opération 1019 (achats photocopieurs)	- 1 000 €

- DÉCIDE d'acquérir les vélos sollicités par l'école,
- CHARGE le Maire de solliciter la Communauté des Communes du Pays de Barr,
- HABILITE le Maire à signer tous les documents relatifs aux décisions prises.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## **SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FAÇADES**

- Vu la délibération du 5 novembre 2001 fixant les taux en euros et les critères applicables à compter du 1er janvier 2002 pour le subventionnement des travaux de restauration des bâtiments,
- Vu le dossier de demande de subvention communale pour ravalement de façades présenté par Monsieur SPIEGEL et Mme WEBER pour les travaux de crépis réalisés sur leur immeuble sis au 33 Quartier Central à Stotzheim,

### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'allouer la subvention suivante :

à M. SPIEGEL/Mme WEBER:        60 m<sup>2</sup> à 5 €, soit 300 €, pour les crépis,

- PRÉCISE que cette subvention sera imputée à l'article 6574 "Subventions patrimoine bâti" prévu au Budget Primitif 2019.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## **CERTIFICATION EUROPÉENNE DE LA FORÊT**

- Entendu les explications du Maire sur la démarche de certification de la forêt alsacienne et les conditions d'adhésion des communes à cette procédure, ainsi que sur les inconvénients et les avantages de la certification,
- Considérant que la Commune est adhérente depuis 2005,

### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'adhérer au cahier des charges du propriétaire forestier et à la Politique de Qualité et de la Gestion Forestière Durable définie par l'entité régionale PEFC Alsace (Programme Européen des Forêts Certifiées), ouvrant droit d'usage de la marque PEFC (Pan European Forest Certification),
- AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents en vue du renouvellement de l'adhésion de la Commune à la structure PEFC Alsace et à verser la contribution demandée soit :
  - 20 € de frais d'adhésion pour 5 ans,
  - 0,65 € pour 5 ans et par hectare de forêt relevant du régime forestier de cotisation nationale.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## **CONTRAT DE MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES GAZ ET FIOUL**

- Considérant que l'entreprise WACH, chargée de la maintenance des chaudières gaz et fioul, a arrêté son activité et est à présent employé par l'entreprise Lucien SPEYSER & Cie, sise 67150 GERSTHEIM,
- Entendu M. le Maire qui fait part au conseil de la proposition reçue de l'entreprise SPEYSER, proposant les mêmes prix pour la maintenance des chaudières fioul de la chaufferie collective et les chaudières gaz des locataires communaux, à savoir :
  - 270,00 € HT et 260,00 € HT pour les chaudières fioul de la chaufferie collective,
  - 110,00 € HT pour les chaudières des logements rue des Prunes et du presbytère (local et logement),
- Considérant que la maintenance des chaudières fioul et gaz est nécessaire,

### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de retenir l'offre de maintenance proposée par l'entreprise Lucien SPEYSER & Cie, sise 67150 GERSTHEIM pour la maintenance des chaudières fioul de la chaufferie collective et des chaudières gaz des locataires communaux et local du presbytère,
- HABILITE le Maire à signer tous les documents relatifs aux décisions prises.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**Le compte rendu intégral des délibérations est affiché à la mairie  
et peut être consulté sur le site Internet : [www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim](http://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim)**

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



**Le calendrier des manifestations 2020 sera inséré  
dans le bulletin municipal de janvier 2020.**

**Le calendrier des manifestations du Pays de Barr est à la disposition du public à la Mairie.**

# ÉTAT CIVIL



## DÉCÈS :

Charlotte, Madeleine, Marie GELB née KIEFFER, née le 15 septembre 1925 à STOTZHEIM (Bas-Rhin), est décédée le 29 novembre 2019 à SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin), à l'âge de 94 ans.

Marie-Jeanne HUCHELMANN née KOENIG, née le 30 septembre 1933 à STOTZHEIM (Bas-Rhin), domiciliée 6 Haut-Village à STOTZHEIM, est décédée le 28 novembre 2019 à ERSTEIN (Bas-Rhin).

## AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES



### Permis de construire

M. CHEVALIER/Mme SCHWOERER construction maison individuelle avec carport et abri de jardin, 23 rue des Tilleuls

### Permis d'aménager

M. et Mme OBRECHT création lotissement, 5 lots, 6 rue des Prunes

### Déclaration préalable :

Hubert GELB édification clôture agricole électrifiée, 2 chemin Allmendweg



## BATTUES DE CHASSE.

L'Association de chasse Renard, locataire du lot de chasse n° 2, organise une battue de chasse

**le samedi 18 janvier et dimanche 19 janvier 2020** (en plaine et en forêt dans les parcelles 7 à 33 entre la route de Kertzfeld et la route de Sermersheim).



**Nous demandons aux habitants d'éviter le passage en forêt et en plaine durant cette période.**

## FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, nous vous informons que le **secrétariat de la mairie sera fermé le vendredi 27 décembre 2019.**

Le secrétariat est ouvert les lundis et mercredis matins de 8 h à 12 h et les vendredis de 13 h à 16 h. Nous vous rappelons **qu'il est possible de prendre rendez-vous hors horaires d'ouverture** en appelant le secrétariat au 03 88 08 94 06.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**  
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**  
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**  
**LISTES ÉLECTORALES :**



### Sur Internet

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
rubrique « Élections »



### En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



### Par courrier

en écrivant à votre mairie



### Informations

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou contactez votre mairie

---

---

## REPAIR CAFÉ : LE BILAN

Pour la deuxième année, la Commune a accueilli le Repair Café, organisé par Project'III le 16 novembre dernier.

Voici le bilan de cette journée :

**20 visiteurs dont 8 de Stotzheim**

**27 objets présentés dont un poids total de 140 kg**

**43 kg de déchets ont été évités.**

Ce Repair Café a drainé du monde d'un secteur allant de Mutzig à Erstein en passant par Sand, Kogenheim, Sélestat et naturellement Stotzheim.

La Commune de Stotzheim continue l'aventure en 2020. La date retenue sera communiquée dans le calendrier des fêtes 2020.

---

---



---

---

## UNION MUSICALE DE STOTZHEIM

L'Entente Musicale STOTZHEIM/WESTHOUSE a le plaisir de vous annoncer que son traditionnel concert d'hiver approche à grand pas. A cette occasion, petits et grands, mélomanes ou non, êtes tous cordialement conviés à venir nous écouter à la salle des fêtes de Stotzheim

**Le samedi 18 janvier 2020 à 20h15**

L'année écoulée nous a permis de nous familiariser avec notre nouveau chef, Jérémie CORTINOVIS, qui nous invite aujourd'hui avec un programme des plus fantastiques. Les morceaux sélectionnés par le chef nous invitent aux frontières du réel avec des grands classiques du cinéma fantastique tels que Jurassic Park, le Monde de Narnia, Harry Potter, les Gardiens de la Galaxie, sans oublier l'apothéose avec la suite symphonique de Star Wars !

La chorale « Clé des chants » de Westhouse sous la direction de Virginie KLETHI nous accompagnera une nouvelle fois en nous interprétant quelques morceaux de son répertoire.

N'oubliez pas, si vous êtes musicien(ne) amateur n'hésitez pas à franchir le pas et à nous rejoindre. Nos pupitres (flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, cor, trombones, barytons, percussions, etc.) vous sont grands ouverts !

Renseignements : [musique.stotzheim.westhouse@gmail.com](mailto:musique.stotzheim.westhouse@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/Musique.Stotzheim.Westhouse>

Venez nombreux soutenir l'Entente Musicale par votre présence et vos encouragements.

Bonnes fêtes de fin d'année

---

---

## FERMETURE DES DÉCHÈTERIES

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries du SMICTOM seront exceptionnellement fermées les mardis 23 et 31 décembre 2019 de 14h à 17h.



## INFORMATIONS REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

La lettre d'information concernant la nouvelle redevance des ordures ménagères, mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, est mise à disposition du public en mairie. Les informations sont également disponibles sur le site du SMICTOM à l'adresse suivante : <http://www.smictom-alsacecentrale.fr/le-smictom/nouvelle-redevance>



# 'S ARM BARONESSEL



La Cendrillon alsacienne

Conte de Noël de Joseph HOLTERRACH  
Mise en scène : Pierre SPEGT  
Chorégraphie de Richard CAQUELIN

La « Cendrillon » alsacienne, Lisel, n'a plus sa chère maman. Son père, le baron, est mort, lui aussi, après s'être remarié. Sa belle-mère, la baronne, gâte ses deux propres filles, mais déteste Lisel. Rudoyée, maltraitée, elle est confinée dans la cuisine et chargée sans cesse des travaux les plus pénibles. Mais elle est persuadée que l'âme de sa bonne maman veille sur elle et lui envoie les oiseaux et les nains qui l'aident dans son travail ainsi que le jardinier Casimir, qui la console, et une fée qui la comblera de bienfaits.

Survient sur son fougueux cheval de bois, le joyeux fou du roi avec une invitation à une fête au château où le prince Alex, fils du roi, doit choisir parmi toutes les invitées sa future épouse...

Dimanche 22 décembre 2019 15h Vendredi 27 décembre 2019 20h  
Lundi 23 décembre 2019 20h Samedi 28 décembre 2019 20h  
Jeudi 26 décembre 2019 15h Dimanche 29 décembre 2019 15h

Spectacle surtitré en français

TAS-OPERA 19 Place Broglie - 67000 Strasbourg  
+ d'info sur notre site : [webtas.fr](http://webtas.fr)



Prochains spectacles

## D'RUCKKEHR VUM BOOMERANG

Comédie en 2 actes d'après «Le Retour du boomerang», de Franck DIDIER  
Adaptation et mise en scène : José MONTANARI  
Marie, brillante avocate, est mariée à Louis depuis 15 ans. Elle invite ses amis et sa famille pour leur annoncer une grande nouvelle. La soirée, pleine de surprises, d'action et d'émotion, ne va pas se dérouler comme elle l'avait prévu... Cette création va vous surprendre à bien des égards!

Représentations en matinée le dimanche 23 février 2020 à 14 h et 17h30  
et en soirée les mardi 11, mercredi 12 et samedi 22 février 2020 à 20h.

## MORDSHUNGER

Pièce d'après «Le Repas des fauves», de Valhé KATCHA  
Adaptation de Julien RIEHL - Mise en scène de Pierre SPEGT  
1942. Sept amis fêtent joyeusement un anniversaire alors que deux officiers allemands sont abattus en pleine rue. En guise de représailles, la Gestapo exige qu'ils désignent deux otages choisis parmi eux. Entre héroïsme et égoïsme, chaque convive cherchera à sauver sa vie. Débute alors le repas des fauves...

Représentations en matinée le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020 à 14 h et 17h30  
et en soirée les jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 février 2020 à 20h.

### Billetterie

Achat en ligne sur notre site [webtas.fr](http://webtas.fr)

Location ouverte pour toutes les représentations de la saison, à partir du 21 octobre 2019 à la caisse de l'Opéra, du lundi au vendredi de 12h30 à 18h30 et 45 minutes avant le début de chaque représentation.

Par téléphone :  
au 06 33 260 300 ou (N°Indigo) 0 825 84 14 84 (0,15 TTC/mn) de 10h30 à 12h30

Point de vente :

À la boutique Culture, 10 place de la Cathédrale à Strasbourg, du mardi au samedi de 12h00 à 19h00.  
Tél. 03 88 23 84 65.  
Changement d'adresse à partir de l'automne 2019 :  
5<sup>e</sup> lieu - 5, place du Château 67000 Strasbourg.

TAS-OPERA 19 Place Broglie - 67000 Strasbourg  
+ d'info sur notre site : [webtas.fr](http://webtas.fr)



BIJOUX/BIJOUX NOUS SUR



Le Maire,  
l'Adjoint,

les membres  
du Conseil Municipal

et les employés  
de la Commune

vous souhaitent à tous

**un Joyeux Noël**

**et une Bonne Année 2020**

